

KIT SANITAIRE D'URGENCE INTER-INSTITUTIONS 2017

Médicaments et dispositifs médicaux
pour une population de 10 000 personnes
pendant environ trois mois



Kit sanitaire d'urgence inter-institutions 2017: médicaments et dispositifs médicaux pour une population de 10 000 personnes pendant environ trois mois [The interagency health kit 2017: medicines and medical devices for 10 000 people for approximately three months]

ISBN 978-92-4-000577-8 (version électronique)

ISBN 978-92-4-000578-5 (version imprimée)

© Organisation mondiale de la Santé 2020

Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions 3.0 IGO (CC BY NC-SA 3.0 IGO ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>).

Aux termes de cette licence, vous pouvez copier, distribuer et adapter l'oeuvre à des fins non commerciales, pour autant que l'oeuvre soit citée de manière appropriée, comme il est indiqué ci dessous. Dans l'utilisation qui sera faite de l'oeuvre, quelle qu'elle soit, il ne devra pas être suggéré que l'OMS approuve une organisation, des produits ou des services particuliers. L'utilisation de l'emblème de l'OMS est interdite. Si vous adaptez cette oeuvre, vous êtes tenu de diffuser toute nouvelle oeuvre sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si vous traduisez cette oeuvre, il vous est demandé d'ajouter la clause de non responsabilité suivante à la citation suggérée : « La présente traduction n'a pas été établie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'OMS ne saurait être tenue pour responsable du contenu ou de l'exactitude de la présente traduction. L'édition originale anglaise est l'édition authentique qui fait foi ».

Toute médiation relative à un différend survenu dans le cadre de la licence sera menée conformément au Règlement de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Citation suggérée. Kit sanitaire d'urgence inter-institutions 2017: médicaments et dispositifs médicaux pour une population de 10 000 personnes pendant environ trois mois [The interagency health kit 2017: medicines and medical devices for 10 000 people for approximately three months]. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2020. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

Catalogage à la source. Disponible à l'adresse <http://apps.who.int/iris>.

Ventes, droits et licences. Pour acheter les publications de l'OMS, voir <http://apps.who.int/bookorders>. Pour soumettre une demande en vue d'un usage commercial ou une demande concernant les droits et licences, voir <http://www.who.int/about/licensing>.

Matériel attribué à des tiers. Si vous souhaitez réutiliser du matériel figurant dans la présente oeuvre qui est attribué à un tiers, tel que des tableaux, figures ou images, il vous appartient de déterminer si une permission doit être obtenue pour un tel usage et d'obtenir cette permission du titulaire du droit d'auteur. L'utilisateur s'expose seul au risque de plaintes résultant d'une infraction au droit d'auteur dont est titulaire un tiers sur un élément de la présente oeuvre.

Clause générale de non responsabilité. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMS aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d'une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'OMS, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'OMS ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

KIT SANITAIRE D'URGENCE INTER-INSTITUTIONS 2017

Médicaments et dispositifs médicaux
pour une population de 10 000 personnes
pendant environ trois mois

Organisation mondiale de la Santé
Comité international de la Croix-Rouge
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Médecins sans frontières
Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Fonds des Nations Unies pour la population

Abréviations et acronymes

BPCO	Bronchopneumopathie chronique obstructive
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IATA	Association du transport aérien international
IEHK 2017 ou Kit 2017	Kit sanitaire d'urgence inter-institutions 2017
LME	Liste des médicaments essentiels
MAS	Malnutrition aiguë sévère
MNT	Maladie non transmissible
MSF	Médecins sans frontières
OICS	Organe international de contrôle des stupéfiants
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
PEP	Prophylaxie post-exposition
PEV	Programme élargi de vaccination
SRAS	Syndrome respiratoire aigu sévère
SRO	Sels de réhydratation orale
TST	Temps-vapeur-température
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Table des matières

Abréviations et acronymes	4
Remerciements	6
CHAPITRE 1 : Introduction	7
Historique du Kit sanitaire d'urgence inter-institutions	7
Principes de base du Kit sanitaire d'urgence inter-institutions 2017	7
Sélection des médicaments	7
Points clés concernant le Kit	8
Principales modifications apportées depuis l'édition de 2011 du Kit sanitaire d'urgence	8
CHAPITRE 2 : Contenu du Kit sanitaire d'urgence inter-institutions 2017	10
Vue d'ensemble du Kit 2017	10
Contenu	10
Module de base (pour 1000 personnes pendant trois mois)	11
Module supplémentaire (pour 1000 personnes pendant trois mois)	14
CHAPITRE 3 : Comandes du Kit 2017	25
Pour obtenir le Kit IEHK 2017	25
Avant de commander le Kit IEHK 2017	25
Coût du Kit sanitaire d'urgence inter-institutions 2017	25
Conditionnement	26
Conditionnement et expédition des articles de la chaîne du froid	26
Autres fournitures à envisager en complément du Kit 2017 pour la prise en charge des MNT	27
Assurance qualité	27
Retour d'information	28
ANNEXE 1 : Ressources	29
ANNEXE 2 : Kits complémentaires à utiliser en situation d'urgence	31
ANNEXE 3 : Exemple de carte de santé	33
ANNEXE 4 : Exemple de formulaire de consommation quotidienne de médicaments	34
ANNEXE 5 : Exemple de fiche de stock	35
ANNEXE 6 : Gestion des substances soumises à contrôle dans une situation d'urgence	36
Modèle de réglementation de l'exportation et de l'importation de substances soumises à contrôle	36
Introduction	36
Procédure type pour le transfert international de stupéfiants et de substances psychotropes	36
Procédure à suivre pour l'aide aux populations sinistrées	37
Rôle des différentes parties	37
Grandes lignes d'un accord type entre le fournisseur et les autorités de contrôle des pays exportateurs	38
Demande d'expédition/formulaire de notification concernant la fourniture, dans des situations d'urgence, de substances soumises à contrôle	40
ANNEXE 7 : Feuilletts d'information	42

Remerciements

Les personnes et organisations dont les noms suivent ont contribué à l'élaboration de la présente révision. Qu'elles soient ici sincèrement remerciées de leurs conseils et de leur soutien.

Université de Groningue : Hans Hogerzeil

Comité international de la Croix-Rouge (CICR) : Stéphanie Arzac-Janvier

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) :
Selma Bernardi

Médecins du monde : Gerardo Muñoz

Médecins sans frontières (MSF) : Tamma Aloudat, Myriam Henkens

Save the Children : Elizabeth Berryman

Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) : Johnny Abas, Wilma Doedens,
Giovanni Masiello, Roberto Mena

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) : Brenda Kaaya-Hallen, Natasa Moracevic,
David Muhia, Henrik Nielsen, Atieno Ojoo

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) : Ann Burton, Heiko Hering,
Javier Utande

Données probantes, recherche, action sur les troubles mentaux et cérébraux (OMS) : Tarun Dua,
Mark Van Ommeren

Gestion des maladies non transmissibles (OMS) : Gojka Roglic, Marcello Tonelli

Médicaments essentiels et produits de santé (OMS) : Francisco Blanco, Bernadette Cappello,
Gilles Forte, Lisa Hedman, Anita Sands, Adriana Velazquez

Unité Achats – Politique institutionnelle et coordination (OMS) : Sophie Laroche

Gestion des situations d'urgence sanitaire de santé (OMS) : Olexander Babanin, Rudi Coninx,
Hyo-Jeong Kim, Alejandra Velez

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

Historique du Kit sanitaire d'urgence inter-institutions

Le Kit sanitaire d'urgence inter-institutions (IEHK) a été initialement mis au point en 1990. Il a été révisé plusieurs fois depuis sa création pour s'adapter aux besoins changeants suite aux diverses situations d'urgence et au profil sanitaire des populations concernées. La dernière révision a eu lieu en 2011, pour mieux servir les problèmes liés à la santé mentale et les besoins particuliers des enfants. Les modules pour le traitement du paludisme et la prophylaxie post-exposition (module PEP) ont été révisés en 2015 faisant suite à un changement du protocole de prise en charge. La révision du Kit 2017 a suivi le même processus qu'en 2011, impliquant plusieurs consultations d'experts avec des représentants de diverses institutions partenaires. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) assume les fonctions de Secrétariat en matière de coordination des mises à jour du kit. Ce kit a été largement adopté et utilisé pour répondre à diverses situations d'urgence. C'est l'un des kits sanitaires d'urgence les plus répandus et il sert de modèle pour l'élaboration d'autres kits sanitaires.

Principes de base du Kit sanitaire d'urgence inter-institutions 2017

Le Kit 2017 est principalement conçu pour répondre aux besoins prioritaires en matière de soins de santé primaires d'une population faisant face à une situation d'urgence et ayant un accès limité aux services de santé de base. Ce kit a pour objectif principal de « sauver des vies » et n'est pas conçu pour les affections nécessitant des soins au long cours. Étant prévu pour les situations d'urgence, il comble des lacunes immédiates sur le plan médical, sans avoir pour vocation de remplacer les mécanismes d'approvisionnement en fournitures médicales existants.

Ce kit contient des médicaments essentiels, des fournitures et du matériel à utiliser pendant un temps limité, en vue de desservir un nombre

défini de personnes. Il est probable que certains des médicaments et dispositifs médicaux compris dans ce kit ne conviennent pas à tous les pays et à toutes les cultures, ou encore à tous les types de situations d'urgence. Ceci est inévitable, car il s'agit d'un kit standardisé, destiné à être utilisé dans le monde entier, qui est préconditionné afin d'être distribué immédiatement en cas de nécessité.

Le kit et ses modules ne doivent en aucun cas servir de réapprovisionnement, car cela pourrait entraîner une accumulation de matériel médical et de médicaments inutiles.

Il faut préciser que si mise à disposition de médicaments et de dispositifs médicaux en kits préconditionnés est utile au tout début d'une situation d'urgence, les besoins spécifiques doivent être évalués dès que possible et les articles nécessaires commandés en conséquence. Ainsi, une fois que les services de santé de base ont été établis, le coordinateur des soins de santé doit évaluer les besoins en matière de soins primaires et commander les médicaments, fournitures renouvelables et matériels médicaux nécessaires, en fonction de leur consommation. Tout doit être fait pour renforcer ou élaborer un système d'information pour la gestion logistique des fournitures médicales afin qu'il soit possible de calculer précisément les quantités et de gérer les stocks dès que la situation d'urgence se stabilise.

Sélection des médicaments

La sélection des médicaments de ce kit repose sur la morbidité mondiale, l'avis d'experts concernant les types de pathologies présentées par la population concernée lors de récentes situations d'urgence, ainsi que les recommandations du Comité d'experts OMS de la sélection et de l'utilisation des médicaments essentiels. Le Kit 2017 inclut des directives cliniques pertinentes et des informations sur l'utilisation appropriée des médicaments (une liste complète des documents inclus figure à l'annexe 1).

Points clés concernant le kit

- Le Kit 2017 complet comporte des médicaments et dispositifs médicaux pour prendre en charge une population de 10 000 personnes pendant environ trois mois.
- Ce kit est destiné à être utilisé au tout début d'une situation d'urgence.
- Conçu pour être utilisé seul, il est composé d'un module de base, destiné aux agents de santé ayant une formation limitée, et un module supplémentaire, destiné aux médecins et aux agents de santé confirmés.
- Ce dernier module ne doit être utilisé qu'en complément d'un ou plusieurs modules de base.
- Le kit est régulièrement mis à jour.
- Le Kit 2017 n'est pas conçu pour couvrir les besoins suivants :
 - vaccination et soutien nutritionnel ;
 - services de santé reproductive ;
 - diagnostic et traitement du VIH/sida, de la tuberculose et de la lèpre ;
 - prise en charge chronique des maladies non transmissibles ;
 - actes chirurgicaux importants.

L'annexe 2 reprend des informations concernant d'autres kits disponibles en complément du Kit 2017.

Principales modifications apportées depuis l'édition de 2011 du Kit sanitaire d'urgence¹

MODULE DE BASE

- Remplacement du trisilicate de magnésium par l'oméprazole, conformément aux recommandations figurant sur la Liste des médicaments essentiels (LME).
- Réduction du dosage de l'ibuprofène de 400 mg à 200 mg pour s'adapter aux besoins des enfants².

MODULE SUPPLÉMENTAIRE

Maladies cardiovasculaires

- Inclusion de médicaments pour le traitement de l'hypertension aiguë sévère, du syndrome coronarien aigu, de l'AVC aigu et de l'insuffisance cardiaque aiguë (acide acétylsalicylique, amlodipine, énalapril, trinitrate de glycéryle, furosémide et héparine sodique).
- Augmentation de la quantité d'hydrochlorothiazide pour permettre le traitement de l'hypertension aiguë sévère.
- Remplacement de l'aténolol par le bisoprolol (suivant la mise à jour de la LME).

Diabète

- Inclusion d'insuline humaine (et de seringues à insuline) pour la stabilisation de l'hyperglycémie aiguë pouvant engager le pronostic vital ou de l'acidocétose diabétique.
- Inclusion d'un glucomètre et de bandelettes urinaires pour la cétonémie, la glycémie et l'albuminémie.

¹ Un rapport complet décrivant toutes les modifications apportées depuis l'édition de 2011 est disponible sur le site de l'OMS : <http://www.who.int/medicines/publications/emergencyhealthkit2011/en/>

² L'ibuprofène n'est pas indiqué chez les enfants de moins de trois mois.

Pneumopathies

- Inclusion de béclométasone et augmentation de la quantité d'inhalateurs de salbutamol pour le traitement de l'asthme aigu et des exacerbations aiguës de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO).
- Augmentation de la quantité de comprimés de prednisolone à 5 mg pour le traitement de la BPCO et de l'asthme.
- Inclusion d'un oxymètre de pouls pour évaluer la détresse respiratoire aiguë.

Autres modifications

- Inclusion de comprimés de morphine à 10 mg (à libération immédiate).
- Remplacement du phénobarbital par des comprimés sécables de carbamazépine à 200 mg pour faciliter l'importation. Le phénobarbital reste un second choix si la carbamazépine n'est pas disponible ou si le pays autorise l'importation de phénobarbital.
- Révision des anti-infectieux (remplacement de la cloxacilline par la céfalexine pour s'adapter aux nouvelles recommandations ; des comprimés muco-adhésifs de miconazole par une suspension de nystatine ; et élimination de la benzylpénicilline procaïne – dans ces deux derniers cas, parce que des produits de qualité garantie ne sont pas disponibles).
- Élimination de la prométhazine (qui ne figure plus sur la LME).
- Remplacement de l'amitriptyline par la fluoxétine, selon la LME.
- Augmentation de la quantité de glucose pour le traitement de l'hypoglycémie aiguë sévère.
- Introduction de nouveaux types de sutures pour la peau et le visage. Inclusion d'orientations concernant

la santé mentale³ et les maladies non transmissibles⁴.

Les articles pour le traitement du paludisme et la prophylaxie post-exposition (PPE) ont été modifiés lors d'une mise à jour intermédiaire menée en 2015, et ces modifications sont incluses dans le Kit 2017. Les principales modifications apportées depuis le Kit 2011 sont les suivantes :

Paludisme

- Élimination des comprimés de quinine à 300 mg de l'unité de base pour le paludisme.
- Élimination de l'artéméther injectable et de la quinine injectable de l'unité paludisme supplémentaire et remplacement par l'artésunate injectable à 60 mg.
- Ajout de dispositifs d'injection et de lignes directrices pour la prise en charge du paludisme sévère et la reconstitution de l'artésunate pour préparation injectable.

Prophylaxie post-exposition

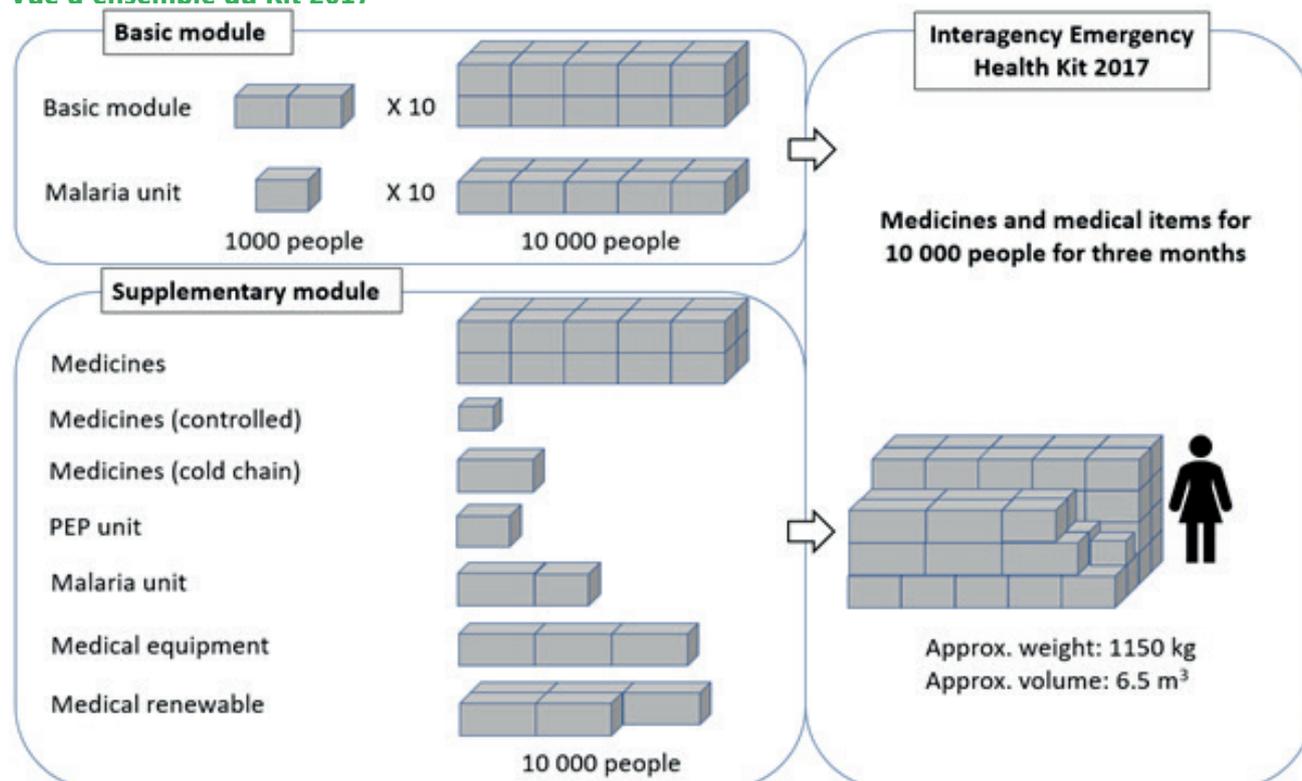
- Remplacement des antirétroviraux pour se conformer aux dernières directives thérapeutiques.
- Introduction de comprimés de lamivudine + ténofovir (300 mg + 300 mg) et de comprimés d'atazanavir + ritonavir (300 mg + 100 mg) pour les adultes et les adolescents. Introduction de comprimés dispersibles de lamivudine + zidovudine (30 mg + 60 mg), de comprimés de lopinavir + ritonavir (200 mg + 50 mg) et de comprimés de lopinavir + ritonavir (100 mg + 25 mg) pour les enfants.

³ Guide d'intervention humanitaire mhGAP (GIH-mhGAP). Prise en charge clinique des troubles mentaux, neurologiques et liés à l'utilisation de substances psychoactives dans les situations d'urgence humanitaire. Genève : OMS/HCR ; 2015.

⁴ Package of Essential Noncommunicable (PEN) disease interventions for primary health care in low-resource settings. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2010.

CHAPITRE 2 : CONTENU DU KIT SANITAIRE D'URGENCE INTER-INSTITUTIONS 2017

Vue d'ensemble du Kit 2017



Contenu

Le kit sanitaire d'urgence inter-institutions comporte deux éléments, le module de base et le module supplémentaire.

Le module de base est conçu pour couvrir les besoins en soins de santé primaires d'un bassin de population de 1000 personnes. Il comporte des médicaments à administrer par voie orale et en application locale, du matériel médical et une unité paludisme qui inclut des antipaludiques et des tests de diagnostic rapide. Chaque module peut être commandé séparément. Dans un kit général complet (pour une population de 10 000 personnes) comporte 10 modules de base (1000 X 10 = 10 000).

Le module supplémentaire est conçu pour couvrir les besoins de soins de santé primaires et de soins hospitaliers d'une population cible de 10 000 personnes, lorsqu'il est utilisé avec 10 modules de base (en tout, 10 modules de base et un module supplémentaire). Il contient des médicaments et du matériel médical, ainsi qu'une unité de traitement du paludisme sévère et une unité de prophylaxie post-exposition (PPE). L'unité paludisme supplémentaire et l'unité PPE sont incluses à moins qu'il ne soit expressément demandé de ne pas les inclure.

Certains des articles du module supplémentaire peuvent être retirés du kit par les organismes de mise en œuvre, selon leurs protocoles et le chevauchement éventuel avec d'autres kits.

Module de base (pour 1000 personnes pendant trois mois)

Description de l'article	Unité	Quantité
Médicaments		
Albendazole, comprimés à mâcher à 400 mg	comprimé	200
Amoxicilline, comprimés dispersibles à 250 mg	comprimé	3000
Benzoate de benzyle, lotion à 25 %	flacon, 1 litre	1
Gluconate de chlorhexidine, solution à 5 %	flacon, 1 litre	1
Ibuprofène, comprimés à 200 mg	comprimé	4000
Miconazole, crème à 2 %	tube de 30 g	20
Oméprazole, forme solide pour administration orale à 20 mg	comprimé/gélule	100
Paracétamol, comprimés dispersibles à 100 mg	comprimé	1000
Paracétamol, comprimés dispersibles à 500 mg	comprimé	2000
Povidone iodée, solution à 10 %	flacon, 200 ml	12
SRO (sels de réhydratation orale), poudre à diluer	sachet pour 1 litre	200
Sulfate de zinc, comprimés dispersibles à 20 mg	comprimé	1000
Sulfate ferreux + acide folique, comprimés à 200 mg + 0,4 mg	comprimé	2000
Tétracycline, pommade ophtalmique à 1 %	tube de 5 g	50
Dispositifs médicaux : fournitures renouvelables		
Bande de gaze, 8 cm x 4 m, rouleau	unité	200
Bande élastique, 7,5 cm x 5 m, rouleau	unité	20
Compresse de gaze, 10 cm x 10 cm, non stérile	unité	500
Coton hydrophile, 500 g, rouleau, non stérile	unité	2
Gants d'examen, latex, moyens, usage unique	unité	100
Savonnette, environ 110 g, sous emballage	unité	10
Sparadrap à l'oxyde de zinc, 2,5 cm x 5 m	unité	30
Papeterie		
Bloc-notes ordinaire, format A6, 100 feuilles	unité	10
Cahier, format A4, 100 pages, couverture rigide	unité	4
Carte de santé	unité	500
Sachet plastique pour carte de santé, 11 cm x 25 cm, fermeture à glissière	unité	500
Sachet plastique, 10 cm x 15 cm	unité	2000
Stylo à bille bleu	unité	10

...Suite à la page suivante

Module de base (pour 1000 personnes pendant trois mois) ...suite

Description de l'article	Unité	Quantité
Directives pour les utilisateurs du kit 2017		
Clé USB avec un ensemble complet de documents d'orientation ⁵	unité	1
Liste du contenu du Kit 2017 complet	unité	1
Dispositifs médicaux : équipement		
Bassin rénineforme, acier inoxydable, 825 ml	unité	1
Brosse à ongles, plastique	unité	2
Cupule, acier inoxydable, 180 ml	unité	1
Flacon plastique, 250 ml, bouchon à vis	unité	1
Instruments chirurgicaux, boîte à pansements ⁶	unité	2
Jerrycan à eau, PVC/PE, pliable, 10 litres ou 15 litres	unité	1
Paire de ciseaux chirurgicaux Deaver, 140 mm, droits, pointus/émoussés	unité	2
Pissette plastique, 250 ml	unité	3
Plateau à pansements, acier inoxydable, 300 mm x 200 mm x 30 mm	unité	1
Seau avec écope et poignée, polyéthylène, 10 litres ou 15 litres	unité	2
Tambour pour stérilisation, environ 150 mm x 150 mm	unité	2
Thermomètre médical électronique, 32-43° Celsius	unité	5

⁵ La liste complète de documents est présentée à l'annexe 1. La clé USB doit être placée dans une pochette en plastique fixée sur la face interne de la boîte numéro 1.

⁶ Boîte à pansements :

- 1 pince hémostatique Kocher, 140 mm, droite
- 1 pince anatomique standard, 155 mm, droite
- 1 paire de ciseaux chirurgicaux Deaver, 140 mm, droits, pointus/émoussés
- 1 plateau à instruments, en acier inoxydable, 225 mm x 125 mm x 50 mm, avec couvercle

Unité paludisme du module de base (peut être retiré du kit sur demande)

Description de l'article	Unité	Quantité
Artéméther + luméfantrine, comprimés dispersibles à 20 mg + 120 mg, 6 comprimés, plaquette thermoformée	Boîte, 30 plaquettes thermoformées	5
Artéméther + luméfantrine, comprimés dispersibles à 20 mg + 120 mg, 12 comprimés, plaquette thermoformée	Boîte, 30 plaquettes thermoformées	1
Artéméther + luméfantrine, comprimés à 20 mg + 120 mg, 18 comprimés, plaquette thermoformée	Boîte, 30 plaquettes thermoformées	1
Artéméther + luméfantrine, comprimés à 20 mg + 120 mg, 24 comprimés, plaquette thermoformée	Boîte, 30 plaquettes thermoformées	6
Conteneur de sécurité pour lancettes usagées, 5 litres ⁷	unité	2
Sac pour matières contaminées, 2-5 litres	unité	10
Tests de diagnostic rapide du paludisme ⁸ avec lancettes et tampon	unité	800

⁷ D'autres récipients à objets perforants ou tranchants peuvent être envisagés.

⁸ Pour la sélection, suivre le guide de l'OMS le plus récent (<https://www.who.int/malaria/areas/diagnosis/fr/>). Les kits doivent être préqualifiés par l'OMS et doivent inclure des dispositifs de test, du tampon de réaction, des coupelles à échantillons, des tampons d'alcool et des lancettes pour prélever le sang.

Module supplémentaire (pour 10 000 personnes pendant trois mois)

Description de l'article	Unité	Quantité
Médicaments		
Analgésiques⁹		
Morphine, solution injectable à 10 mg/ml [substance soumise à contrôle]	1 ml/ampoule	50
Morphine (à libération immédiate), comprimé à 10 mg [substance soumise à contrôle]	comprimé	200
<i>Déjà inclus dans le module de base</i>		
Ibuprofène, comprimés à 200 mg	(10 x 4000)	40 000
Paracétamol, comprimés dispersibles à 100 mg ¹⁰	(10 x 1000)	10 000
Paracétamol, comprimés dispersibles à 500 mg	(10 x 2000)	20 000
Anesthésiques		
Kétamine, solution injectable à 50 mg/ml	10 ml/flacon	25
Lidocaïne, solution injectable à 1 %	20 ml/flacon	50
Antiallergiques		
Hydrocortisone, poudre pour préparation injectable à 100 mg (sous forme de succinate de sodium)	flacon	50
Prednisolone, comprimés à 5 mg	comprimé	1000
Anticonvulsivants/antiépileptiques		
Carbamazépine, comprimés (sécables) à 200 mg ¹¹	comprimé	2200
Diazépam, solution injectable à 5 mg/ml [substance soumise à contrôle]	2 ml/ampoule	200
Sulfate de magnésium, solution injectable à 500 mg/ml	10 ml/ampoule	30
Antidotes		
Gluconate de calcium, solution injectable à 100 mg/ml	10 ml/ampoule	10
Naloxone, solution injectable à 0,4 mg/ml	1 ml/ampoule	10

...Suite à la page suivante

⁹ Les analgésiques inclus dans le module supplémentaire sont classés comme des substances soumises à contrôle et leur importation peut faire l'objet de contrôles spéciaux par les autorités. Des conseils concernant la gestion de l'importation de ces substances dans une situation d'urgence sont présentés à l'annexe 6.

¹⁰ Les comprimés dispersibles sont préférés pour les enfants, s'ils sont disponibles auprès du fournisseur et si leur qualité est garantie. Sinon, des comprimés non dispersibles peuvent être utilisés.

¹¹ Les comprimés de phénobarbital à 50 mg sont une solution de rechange si la carbamazépine n'est pas disponible ou si leur inclusion n'a pas d'impact sur l'importation.

Module supplémentaire (pour 1000 personnes pendant trois mois) ...suite

Description de l'article	Unité	Quantité
Médicaments		
Anti-infectieux		
Benzathine benzylpénicilline, poudre pour solution injectable à 2,4 millions UI (1,44 g)/flacon	flacon	50
Benzathine benzylpénicilline, poudre pour solution injectable à 5 millions UI (3 g)/flacon	flacon	250
Céfalexine, forme solide pour administration orale à 250 mg	comprimé/gélule	2000
Ceftriaxone, poudre pour solution injectable à 1 g	flacon	800
Clotrimazole, ovule à 500 mg	ovule	100
Doxycycline, comprimés à 100 mg	comprimé	3000
Métronidazole, comprimés à 500 mg	comprimé	2000
Nystatine, liquide par voie orale à 100 000 UI/ml ¹²	flacon, 30 ml	50
<i>Déjà inclus dans le module de base</i>		
Albendazole, comprimés à mâcher à 400 mg	(10 x 200)	2000
Amoxicilline, comprimés dispersibles à 250 mg	(10 x 3000)	30000
Correction des troubles hydroélectrolytiques et acido-basiques		
Eau pour préparations injectables /flacon en plastique	10 ml	2000
Glucose à 5 %, solution injectable, avec tubulure pour administration et aiguille ¹³	Poche de 500 ml	100
Glucose à 50 %, solution injectable (hypertonique)	50 ml/flacon	100 ¹⁴
Solution composée de lactate de sodium (Ringer-lactate), solution injectable, avec tubulure pour administration et aiguille	Poche de 500 ml	200
Désinfectants et antiseptiques		
Dichloroisocyanurate de sodium (NaDCC), comprimés à 1,67 g	comprimé	1200
<i>Déjà inclus dans le module de base</i>		
Gluconate de chlorhexidine, solution à 5 %	(10 x 1 litre)	10
Diurétiques		
Furosémide, solution injectable à 10 mg/ml	2 ml/ampoule	20
Furosémide, comprimés à 40 mg ¹⁵	comprimé	500 ¹⁶
Hydrochlorothiazide, comprimés à 25 mg	comprimé	500

¹² 1 flacon pour 1 traitement de 7 jours, adultes et enfants.

¹³ 1 flacon pour 1 traitement de 7 jours, adultes et enfants.

¹⁴ Quantité augmentée de 50 à 100 pour le traitement de l'hypoglycémie aiguë sévère.

¹⁵ Forme pour administration orale introduite pour le traitement de l'insuffisance cardiaque aiguë

¹⁶ Quantité augmentée pour le traitement de l'hypertension aiguë sévère.

...Suite à la page suivante

Module supplémentaire (pour 1000 personnes pendant trois mois) ...suite

Description de l'article	Unité	Quantité
Médicaments		
Hormones, autres traitements endocriniens et contraceptifs		
Insuline à effet intermédiaire, solution injectable ¹⁷ à 100 UI/ml [chaîne du froid]	10 ml/flacon	20
Insuline soluble, solution injectable à 100 UI/ml [chaîne du froid]	10 ml/flacon	20
Médicaments agissant sur le sang		
Acide folique, comprimés à 5 mg	comprimé	1000
Héparine sodique, solution injectable à 5000 UI/ml ¹⁸	flacon de 5 ml	25
<i>Déjà inclus dans le module de base</i>		
Sulfate ferreux + acide folique, comprimés à 200 mg + 0,4 mg (10 x 2000)		20 000
Médicaments de l'appareil cardiovasculaire		
Acide acétylsalicylique, comprimés à 75–100 mg ¹⁹	comprimé	1500
Amlodipine, comprimés à 5 mg ²⁰	comprimé	500
Bisoprolol, comprimés à 5 mg ²¹	comprimé	2000
Énalapril, comprimés à 5 mg ²²	comprimé	5000
Hydralazine, poudre pour solution injectable à 20 mg	ampoule	20
Méthylidopa, comprimés à 250 mg	comprimé	100
Trinitrate de glycéryle, comprimés à 500 microgrammes ²³ (sublinguaux)	comprimé	500
Médicaments de l'appareil digestif		
Atropine, solution injectable à 1 mg/ml	1 ml/ampoule	50
<i>Déjà inclus dans le module de base</i>		
Oméprazole, forme solide pour administration orale à 20 mg (10 x 100)		1000

...Suite à la page suivante

¹⁷ Pour la stabilisation de l'acidocétose diabétique ou de l'hyperglycémie aiguë pouvant engager le pronostic vital.

¹⁸ Pour le traitement du syndrome coronarien aigu ; ne nécessite pas de chaîne du froid.

¹⁹ Pour le syndrome coronarien aigu et l'AVC aigu. Des comprimés à 75-100 mg sont acceptables

²⁰ Pour l'hypertension aiguë sévère. Peuvent aussi être utilisés pour l'hypertension liée à la grossesse, le cas échéant.

²¹ Remplacent les comprimés d'aténolol. La quantité est augmentée en raison de l'inclusion de ce médicament pour le traitement de l'insuffisance cardiaque aiguë

²² Pour le traitement de l'hypertension aiguë sévère et de l'insuffisance cardiaque aiguë.

²³ Pour le traitement du syndrome coronarien aigu et de l'insuffisance cardiaque aiguë. Les petits conditionnements sont préférés.

Module supplémentaire (pour 1000 personnes pendant trois mois) ...suite

Description de l'article	Unité	Quantité
Médicaments		
Médicaments de l'appareil respiratoire		
Béclométhasone, inhalateur à 100 µg/dose ²⁴	unité	75
Épinéphrine (adrénaline), solution pour injection à 1 mg/ml	1 ml/ampoule	50
Salbutamol, inhalateur à 100 µg/dose	unité	75 ²⁵
Médicaments utilisés en santé mentale		
Bipéridène, comprimés à 2 mg	comprimé	400
Diazépam, comprimés à 5 mg [substance soumise à contrôle]	comprimé	240
Fluoxétine, comprimés à 20 mg ²⁶	comprimé	5000
Halopéridol, solution injectable à 5 mg/ml	1 ml/ampoule	20
Halopéridol, comprimés à 5 mg	comprimé	1300
Médicaments pour le traitement de la diarrhée		
<i>Déjà inclus dans le module de base</i>		
SRO (sels de réhydratation orale), poudre à diluer	(10 x 200)	2000
Sulfate de zinc, comprimés dispersibles à 20 mg	(10 x 1000)	10 000
Médicaments utilisés en dermatologie		
Sulfadiazine argentique, crème à 1 %	tube de 50 g	30
<i>Déjà inclus dans le module de base</i>		
Benzoate de benzyle, lotion à 25 % ²⁷	(10 x 1 litre)	10
Miconazole, crème à 2 %, 30 g	(10 x 20)	200
Povidone iodée, solution à 10 %, 200 ml	(10 x 12)	120
Tétracycline, pommade ophtalmique à 1 %, 5 g	(10 x 50)	500
Ocytociques		
Misoprostol, comprimés à 200 µg	comprimé	60
Ocytocine, solution injectable à 10 UI/ml [chaîne du froid]	ampoule	200

²⁴ Pour le traitement de suivi immédiat des crises d'asthme aiguës et des exacerbations aiguës de BPCO.

²⁵ Quantité augmentée de 50 à 75 pour traiter les crises d'asthme aiguës et les exacerbations aiguës de BPCO.

²⁶ Pour traiter 54 patients pendant 60 jours.

²⁷ Peut être fournie en plus petits conditionnements pour un seul patient.

Module supplémentaire (pour 1000 personnes pendant trois mois) ...suite

Item description	Unit	Quantity
Medicines		
Vitamines		
Acide ascorbique, comprimés à 250 mg	comprimé	4000
Rétinol (vitamine A), gélules à 200 000 UI	gélule	4000

Module supplémentaire – unité paludisme (peut être retirée du kit sur demande)

Description de l'article	Unité	Quantité
Paludisme		
Artésunate pour préparation injectable à 60 mg Chaque boîte contient : <ul style="list-style-type: none"> un flacon d'artésunate (sous forme d'acide artésunique anhydre), poudre pour préparation injectable, à 60 mg une ampoule de bicarbonate de sodium à 5 % une ampoule de chlorure de sodium pour préparation injectable à 0,9 % 	flacon	500
Aiguille 21G (0,8 x 40 mm), stérile, à usage unique	unité	500
Aiguille 23G (0,6 x 25 mm), stérile, à usage unique	unité	500
Aiguille 25G (0,5 x 16 mm), stérile, à usage unique	unité	500
Seringue, 5 ml avec aiguille 18G ou 21G, stérile, à usage unique	unité	1200
Seringue, 5 ml, stérile, à usage unique	unité	500
Guide d'administration d'artésunate pour préparation injectable – affiche format A3 (anglais)	unité	2
Guide d'administration d'artésunate pour préparation injectable – affiche format A3 (français)	unité	2
Guide d'administration d'artésunate pour préparation injectable – affiche format A3 (portugais)	unité	2
La prise en charge du paludisme grave – guide pratique. Troisième édition, 2013 OMS	unité	1
Clé USB avec un ensemble complet de documents d'orientation ²⁸	unité	1
Déjà inclus dans le module paludisme de base		
Artéméther + luméfantrine, comprimés dispersibles à 20 mg + 120 mg, (10 x 30 x 5) 6 comprimés, plaquette thermoformée		1500
Artéméther + luméfantrine, comprimés dispersibles à 20 mg + 120 mg, (10 x 30 x 1) 12 comprimés, plaquette thermoformée		300
Artéméther + luméfantrine, comprimés à 20 mg + 120 mg, (10 x 30 x 1) 18 comprimés, plaquette thermoformée		300
Artéméther + luméfantrine, comprimés à 20 mg + 120 mg, 24 comprimés, plaquette thermoformée	(10 x 30 x 6)	1800
Conteneur de sécurité pour lancettes usagées, 5 litres	(10 x 2)	20
Tests de diagnostic rapide du paludisme, avec lancettes et tampon ²⁹	(800 x 10)	8000

²⁸ La liste complète de documents est présentée à l'annexe 1. La clé USB doit être placée dans une pochette en plastique fixée sur la face interne de la boîte numéro 1.

²⁹ D'autres récipients à objets perforants ou tranchants peuvent être envisagés.

**Module supplémentaire – unité de prophylaxie post-exposition (PPE)
(peut être retirée du kit sur demande)**

Description de l'article	Unité	Quantité
Unité PPE, 50 traitements adultes + 10 enfants		
Atazanavir (ATV) + ritonavir (r), comprimés à 300 + 100 mg	comprimé	1500
Azithromycine, comprimés/gélules à 250 mg	comprimé/ gélule	200
Azithromycine, poudre pour suspension orale, à 200 mg/5 ml	flacon, 15 ml	10
Céfixime (sous forme de trihydrate), poudre pour suspension orale à 100 mg/5 ml ³⁰	flacon, 50 ml	10
Céfixime, comprimés à 200 mg ³¹	comprimé	112
Lamivudine (3TC) + ténofovir (TDF), comprimés à 300 mg + 300 mg	comprimé	1500
Lamivudine (3TC) + zidovudine (AZT), comprimés à 30 mg + 60 mg	comprimé	1800
Lévonorgestrel, comprimés à 1,50 µg	comprimé	50
Lopinavir (LPV) + ritonavir (r), comprimés à 100 mg + 25 mg ³²	comprimé	180
Lopinavir (LPV) + ritonavir (r), comprimés à 200 mg + 50 mg	comprimé	480
Test de grossesse (bandelette urinaire)	unité	50
Clé USB avec un ensemble complet de documents d'orientation ³³	unité	1

Module supplémentaire – Guides

Description de l'article	Unité	Quantité
Guidelines		
Clé USB avec un ensemble complet de documents d'orientation ³³	unité	1
Brochure IEHK 2017 (anglais) ³⁴	unité	2
Brochure IEHK 2017 (français)	unité	2
Brochure IEHK 2017 (espagnol)	unité	2
Brochure IEHK 2017 (arabe)	unité	2
Guide MSF sur les médicaments essentiels (anglais)	unité	1
Guide MSF sur les Médicaments essentiels (français)	unité	1
Guide MSF sur les médicaments essentiels (espagnol)	unité	1
Guide clinique MSF (anglais)	unité	1
Guide clinique MSF (français)	unité	1
Guide clinique MSF (espagnol)	unité	1

³⁰ Peut être remplacée par des comprimés dispersibles de céfixime.

³¹ Peuvent être remplacés par des comprimés à 400 mg.

³² Les comprimés de LPV/r doivent être avalés et ne doivent pas être broyés ou dissous dans un liquide. Les enfants qui ne peuvent pas avaler des comprimés de LPV/r doivent prendre la forme liquide. Si celle-ci n'est pas disponible, un autre médicament adapté à l'âge doit être utilisé (consulter le guide de prophylaxie postexposition). L'absence d'un troisième médicament adapté ne doit pas empêcher l'instauration rapide d'une prophylaxie postexposition par AZT/3TC

³³ La liste complète de documents est présentée à l'annexe 1. La clé USB doit être placée dans une pochette en plastique fixée sur la face interne de la boîte numéro 1.

³⁴ La brochure IEHK 2017 doit être incluse dans toutes les langues disponibles au moment du déploiement du kit.

Module supplémentaire – dispositifs médicaux : fournitures renouvelables

Description de l'article	Unité	Quantité
Dispositifs médicaux : fournitures renouvelables		
Abaisse-langue, bois, usage unique	unité	500
Aiguille 19G (1,1 x 40 mm), stérile, à usage unique	unité	2000
Aiguille 21G (0,8 x 40 mm), stérile, à usage unique	unité	1500
Aiguille 23G (0,6 x 25 mm), stérile, à usage unique	unité	1500
Aiguille 25G (0,5 x 16 mm), stérile, à usage unique	unité	100
Aiguille à ponction lombaire, 22 G (0,7 x 40 mm), stérile, à usage unique	unité	25
Aiguille à ponction lombaire, 22 G (0,9 x 90 mm), stérile, à usage unique	unité	25
Aiguille épicroânienne, 21 G (0,8 x 19 mm), stérile, à usage unique	unité	100
Aiguille épicroânienne, 25 G (0,5 x 19 mm), stérile, à usage unique	unité	300
Bandelettes urinaires à cétones, glucose et albumine ³⁵	unité	100
Cathéter IV court, 18 G (1,3 x 45 mm), stérile, à usage unique	unité	100
Cathéter IV court, 22 G (0,8 x 25 mm), stérile, à usage unique	unité	50
Cathéter IV court, 24 G (0,7 x 19 mm), stérile, à usage unique	unité	50
Compresse de gaze, 10 cm x 10 cm, non stérile	unité	2000
Compresse de gaze, 10 cm x 10 cm, stérile	unité	1500
Conteneur de sécurité pour seringues/aiguilles usagées, 5 litres ³⁶²	unité	50
Feuille de papier crêpe, environ 1 m x 1 m, pour emballage stérile	unité	100
Gants chirurgicaux, taille 6,5, stériles, usage unique, paire	unité	50
Gants chirurgicaux, taille 7,5, stériles, usage unique, paire	unité	150
Gants chirurgicaux, taille 8,5, stériles, usage unique, paire	unité	50
Gants d'examen, latex, grands, usage unique	unité	100
Gants d'examen, latex, moyens, usage unique	unité	100
Gants d'examen, latex, petits, usage unique	unité	100
Indicateur TST (temps, vapeur, température), avec pastille de contrôle, pour emballage stérile	unité	300
Lame de bistouri, N° 22, stérile, usage unique	unité	100
Pince ombilicale, stérile	unité	100
Poche à urine, avec valve de vidange, 2000 ml	unité	10
Rasoir de sécurité, usage unique	unité	100
Ruban de masquage, 2 cm x 50 m, pour emballage stérile	unité	1
Seringue à insuline, 1 ml avec aiguille, graduée, à usage unique ³⁷³	unité	400
Seringue de gavage, 50 ml, embout cathéter, stérile	unité	10
Seringue de gavage, 50 ml, embout Luer, stérile	unité	10

...Suite à la page suivante

³⁵ Pour le diagnostic et la prise en charge de l'hypoglycémie aiguë sévère.

³⁶ D'autres récipients à objets perforants ou tranchants peuvent être envisagés.

³⁷ Ajoutée pour l'administration d'insuline.

Module supplémentaire – dispositifs médicaux : fournitures renouvelables

Description de l'article	Unité	Quantité
Seringue, 1 ml, stérile, à usage unique	unité	200
Seringue, 10 ml, stérile, à usage unique	unité	600
Seringue, 2 ml, stérile, à usage unique	unité	700
Seringue, 20 ml, stérile, à usage unique	unité	100
Seringue, 5 ml, stérile, à usage unique	unité	2000

Dispositifs médicaux : fournitures renouvelables

Sonde d'aspiration/gastrique, CH16, L125 cm, embout cathéter, stérile, usage unique	unité	10
Sonde gastrique, CH05, L40 cm, embout Luer, stérile, usage unique	unité	20
Sonde gastrique, CH08, L40 cm, embout Luer, stérile, usage unique	unité	50
Sonde vésicale, Foley, CH12, stérile, usage unique	unité	10
Sonde vésicale, Foley, CH14, stérile, usage unique	unité	5
Sonde vésicale, Foley, CH18, stérile, usage unique	unité	5
Suture, non résorbable, synthétique, monofilamentaire, DEC2 (3/0), aiguille courbe 3/8 de cercle, 18 mm, tranchant ³⁸ ou tranchant inversé, pointe triangulaire	unité	144
Suture, résorbable, synthétique, tresse DEC2 (3/0), aiguille courbe 3/8 de cercle, 26 mm, corps rond	unité	144

Déjà inclus dans le module de base : Dispositifs médicaux : fournitures renouvelables

<i>Bande de gaze, 8 cm x 4 m, rouleau</i>	<i>(10 x 200)</i>	<i>2000</i>
<i>Bande élastique, 7,5 cm x 5 m, rouleau</i>	<i>(10 x 20)</i>	<i>200</i>
<i>Compresse de gaze, 10 cm x 10 cm, non stérile</i>	<i>(10 x 500)</i>	<i>5000</i>
<i>Coton hydrophile, 500 g, rouleau, non stérile</i>	<i>(10 x 2)</i>	<i>20</i>
<i>Gants d'examen, latex, moyens, usage unique</i>	<i>(10 x 100)</i>	<i>1000</i>
<i>Savonnette, environ 110 g, sous emballage</i>	<i>(10 x 10)</i>	<i>100</i>
<i>Sparadrap à l'oxyde de zinc, 2,5 cm x 5 m</i>	<i>(10 x 30)</i>	<i>300</i>

Déjà inclus dans le module de base : Papeterie

<i>Bloc-notes ordinaire, format A6, 100 feuilles</i>	<i>(10 x 10)</i>	<i>100</i>
<i>Cahier, format A4, 100 pages, couverture rigide</i>	<i>(10 x 4)</i>	<i>40</i>
<i>Carte de santé</i>	<i>(10 x 500)</i>	<i>5000</i>
<i>Sachet plastique pour carte de santé, 11 cm x 25 cm, fermeture à glissière</i>	<i>(10 x 500)</i>	<i>5000</i>
<i>Sachet plastique, 10 cm x 15 cm</i>	<i>(10 x 2000)</i>	<i>20 000</i>
<i>Stylo à bille bleu</i>	<i>(10 x 10)</i>	<i>100</i>

³⁸ Les aiguilles à tranchant inversé ou non inversé sont acceptables.

Module supplémentaire – dispositifs médicaux : équipement

Description de l'article	Unité	Quantité
Dispositifs médicaux : équipement		
Bâche en plastique, 90 x 180 cm	unité	2
Balance à suspendre pour nourrisson (sans accessoires), 25 kg x 100 g	unité	3
Balance électronique, pour mère et enfant, 150 kg x 100 g	unité	1
Bassin réniforme, acier inoxydable, 825 ml	unité	2
Bracelet pour mesure du périmètre brachial	unité	50
Brosse à ongles, plastique	unité	2
Culotte pour balance à suspendre, série de 5	unité	3
Cupule, acier inoxydable, 180 ml	unité	2
Filtre à eau à bougies, 10-80 litres par jour	unité	3
Garrot, latex, 75 cm ³⁹	unité	2
Glucomètre avec 250 bandelettes de test glycémique et 250 lancettes pour prélèvement de sang ⁴⁰	unité	2
Instruments chirurgicaux, boîte à pansements ⁴¹	unité	5
Instruments chirurgicaux, boîte à sutures ⁴²	unité	2
Instruments chirurgicaux, boîte pour accouchements ⁴³	unité	1
Surgical instruments, dressing set ⁴⁴	unit	5

...Suite à la page suivante

³⁹ À la place, le kit peut comprendre : garrot avec Velcro.

⁴⁰ Pour la prise en charge et le suivi immédiat de l'hypoglycémie aiguë sévère. Affichage des unités en mg/dl. Peut être utilisé avec plusieurs patients. Les bandelettes de test glycémique et les lancettes peuvent être commandées de nouveau selon les besoins. Contient des piles ; tenir compte des règlements applicables au transport.

⁴¹ Boîte à pansements :

- 1 pince hémostatique Kocher, 140 mm, droite
- 1 pince anatomique standard, 155 mm, droite

⁴² 1 paire de ciseaux chirurgicaux Deaver, 140 mm, droits, pointus/émoussés
1 plateau à instruments, acier inoxydable, 225 mm x 125 mm x 50 mm, avec couvercle

L'une des boîtes à sutures sera réservée à la réparation des déchirures vaginales post-partum. Boîte à abcès/sutures :

- 1 pince Halsted-mosquito, 125 mm, courbe
- 1 pince hémostatique Kocher, 140 mm, droite
- 1 pince chirurgicale standard, 145 mm, droite
- 1 porte-aiguille Mayo-Hegar, 180 mm, droit
- 1 stylet, arrondi, double, 145 mm
- 1 manche de bistouri, N° 4
- 1 paire de ciseaux chirurgicaux Deaver, 140 mm, courbes, pointus/émoussés
- 1 plateau à instruments, acier inoxydable, 225 mm x 125 mm x 50 mm, avec couvercle

⁴³ Boîte pour accouchements :

- 1 paire de ciseaux Mayo, courbes, mousses/mousses 140 mm
- 1 paire de ciseaux gynécologiques, courbes, mousses/mousses 200 mm
- 1 pince hémostatique Kocher, 140 mm, droite
- 1 plateau à instruments, acier inoxydable, 225 mm x 125 mm x 50 mm, avec couvercle

⁴⁴ Dressing set:

- 1 forceps, artery, Kocher, 140 mm, straight
- 1 forceps, dressing, standard, 155 mm, straight

Module supplémentaire – dispositifs médicaux : équipement

Description de l'article	Unité	Quantité
Mètre ruban enduit vinyle, 1,5 m	unité	5
Minuteur, 60 minutes	unité	1
Otoscope, set avec étui ⁴⁴	unité	1
Oxymètre de pouls au doigt, adulte, vérification ponctuelle ⁴⁵	unité	1
Paire de ciseaux chirurgicaux Deaver, 140 mm, droits, pointus/émoussés	unité	2
Pile de rechange R6 alcaline modèle AA, 1,5 V (pour l'otoscope)	unité	12
Pince hémostatique Kocher, 140 mm, droite	unité	2

Dispositifs médicaux : équipement

Plateau à pansements, acier inoxydable, 300 mm x 200 mm x 30 mm	unité	1
Poêle à kérosène, feu unique	unité	1
Sphygmomanomètre (adulte), anéroïde	unité	4
Stérilisateur à vapeur, 21 ou 24 litres	unité	1
Stéthoscope binaural complet	unité	4
Stéthoscope obstétrical, Pinard	unité	1
Tablier de protection, plastique, usage unique ⁴⁶	unité	100
Tambour pour stérilisation, environ 150 mm x 150 mm	unité	2
Thermomètre médical électronique, 32-43° Celsius	unité	10

Déjà inclus dans le module de base :

<i>Bassin réniforme, acier inoxydable, 825 ml</i>	<i>unité</i>	<i>1</i>
<i>Brosse à ongles, plastique</i>	<i>unité</i>	<i>2</i>
<i>Cupule, acier inoxydable, 180 ml</i>	<i>unité</i>	<i>1</i>
<i>Flacon plastique, 250 ml, bouchon à vis</i>	<i>unité</i>	<i>1</i>
<i>Instruments chirurgicaux, boîte à pansements</i>	<i>unité</i>	<i>2</i>
<i>Jerrycan à eau, PVC/PE, pliable, 10 litres ou 15 litres</i>	<i>unité</i>	<i>1</i>
<i>Paire de ciseaux chirurgicaux Deaver, 140 mm, droits, pointus/émoussés</i>	<i>unité</i>	<i>2</i>
<i>Pissette plastique, 250 ml</i>	<i>unité</i>	<i>3</i>
<i>Plateau à pansements, acier inoxydable, 300 mm x 200 mm x 30 mm</i>	<i>unité</i>	<i>1</i>
<i>Seau avec écope et poignée, polyéthylène, 10 litres ou 15 litres</i>	<i>unité</i>	<i>2</i>
<i>Tambour pour stérilisation, environ 150 mm x 150 mm</i>	<i>unité</i>	<i>2</i>
<i>Thermomètre médical électronique, 32-43° Celsius</i>	<i>unité</i>	<i>5</i>

⁴⁴ Une ampoule de rechange doit être fournie avec l'otoscope.

⁴⁵ Simple version au doigt pour évaluer la détresse respiratoire aiguë, notamment les exacerbations de BPCO et l'asthme. Contient des piles ; tenir compte des règlements applicables au transport.

⁴⁶ À la place, le kit peut comprendre : tablier de protection, plastique, réutilisable, quantité : 2.

CHAPITRE 3 : COMMANDE DU KIT 2017

Pour obtenir le kit IEHK 2017

Le Kit sanitaire d'urgence inter-institutions 2017 peut être commandé auprès de plusieurs agences d'approvisionnement qui le rendent disponible dans le cadre de leurs programmes et pour les tierces parties. Il peut également être obtenu en s'adressant à des grossistes du commerce.

Des détails complémentaires sur l'approvisionnement du kit IEHK 2017 et sur les procédures à suivre pour les commandes sont accessibles aux liens suivants et en contactant les organisations correspondantes à l'aide des adresses e-mail fournies.

OMS

email: procurement@who.int
weblink: [WHO Intranet](#) ⁴⁷

UNICEF

email: psid@unicef.org
weblink: <https://www.unicef.org/supply/>

Logistique MSF

email: office@bordeaux.msf.org
weblink: <https://www.msflogistique.org/>

MSF supply

email: office-msfsupply@brussels.msf.org
msfsupply.order@brussels.msf.org
weblink: <https://www.msfsupply.be>

Avant de commander le Kit IEHK 2017 :

- Procéder à une évaluation rapide de la situation locale pour confirmer si des kits sanitaires d'urgence sont nécessaires, de quels types, et où ils doivent être envoyés. Le Kit 2017 peut également être stocké en quantité raisonnable et en vue d'une utilisation spécifique. Dans ce cas, il est essentiel de surveiller les dates d'expiration et de respecter les conditions de stockage correspondant aux bonnes pratiques de conservation de l'OMS.
- La quantité et le type de kits sanitaires d'urgence demandés (modules de base et/ou supplémentaires) doivent dépendre du nombre de personnes à desservir, de l'emplacement et du type des centres de santé, ainsi que les compétences du personnel médical dans ces centres.
- Prévoir les fonds nécessaires pour couvrir les frais de dédouanement, de distribution et pour assurer de bonnes pratiques de stockage.
- Déterminer si les modules contentent des antipaludéens (module de base et supplémentaire) sont nécessaires.

Coût du kit sanitaire d'urgence inter-institutions 2017

Le coût du kit change de manière périodique. Les derniers prix peuvent être obtenus en consultant les organismes mentionnés ci-dessus ainsi que les fournisseurs commerciaux. Des frais généraux supplémentaires peuvent être appliqués et il convient d'en avoir confirmation auprès du fournisseur dans les premières phases de planification.

Le coût du fret aérien dépend largement de l'itinéraire suivi. Les poids et volumes suivants peuvent être utilisés à titre de référence pour estimer le coût.

⁴⁷ <http://intranet.who.int/tools/wcat/Categories.aspx?catid=71739>

Module	Poids approximatif (kg)	Volume approximatif (m3)	Nombre approximatif de cartons
De base (sans unité paludisme)	38	0.22	2
De base – paludisme	19	0.14	1
Supplémentaire – médicaments (ni chaîne du froid, ni soumis à contrôle)	330	1.20	20
Supplémentaire – médicaments (soumis à contrôle)	5	0.04	1
Supplémentaire – médicaments (chaîne du froid)	20	0.15	1
Supplémentaire – paludisme	46	0.26	2
Supplémentaire – PPE	20	0.12	1
Supplémentaire – fournitures renouvelables	110	0.80	5
Supplémentaire – matériel médical	50	0.32	3
Kit 2017 complet (10 modules de base + 1 module supplémentaire)	1150	6.50	63

Conditionnement

Pour faciliter la logistique dans le pays, les cartons contenant les fournitures :

- comportent des informations sur le poids et le volume de chaque module/unité ;
- ne pèsent pas plus de 25 kg, pour permettre leur manutention par une ou deux personnes ;
- portent clairement le numéro de kit et le numéro de carton, la description, le destinataire, ainsi que d'autres informations pertinentes ;
- comportent une pochette autocollante fixée à l'extérieur et contenant une liste détaillée du contenu du module.

Chaque carton des modules de base et supplémentaire doit contenir un feuillet d'information en trois langues au minimum (anglais, espagnol et français) reprenant le texte qui figure à l'annexe 7.

Conditionnement et expédition des articles de la chaîne du froid

- Le Kit 2017 comporte des médicaments qui doivent être conservés au froid entre 2° et 8°C (l'insuline et la plupart des marques d'ocytocine). Il est recommandé de conditionner ces médicaments ensemble et de les expédier en tenant compte des instructions du fabricant.
- Les produits doivent être conditionnés de manière à éviter la contamination, le vol ou tout dommage. Le conditionnement doit permettre de conserver les produits dans de bonnes conditions pendant le transport.
- Il est recommandé de placer dans le carton un dispositif de contrôle de la température et un mode d'emploi à l'intention du destinataire, afin de contrôler la température pendant le transport. Une liste d'enregistreurs de données validés PQS (performance, qualité et sécurité, OMS) se trouve dans le [Catalogue PQS](#).⁴⁸
- Les systèmes de conditionnement e doivent être validés avant utilisation. Le fournisseur est tenu de respecter les plages de température

⁴⁸ http://apps.who.int/immunization_standards/vaccine_quality/pqs_catalogue/

prévues pour les produits lors de leur transport. Consulter les indications modèles pour la conservation et le transport des produits pharmaceutiques thermosensibles et à durée de vie critique : [Série de Rapports techniques de l'OMS, No. 961, 2011](#)⁴⁹ et du [Supplément technique 12](#)⁵⁰ correspondant.

- Le destinataire doit être informé de l'arrivée des colis pour permettre le bon déroulement des formalités d'importation et de dédouanement du fret dès l'arrivée. Les étiquettes apposées sur les cartons doivent indiquer clairement la température de stockage, ainsi que la nécessité de procéder aussi rapidement que possible à la manutention et au dédouanement des colis et d'éviter la congélation.
- [Les étiquettes « Time and Temperature Sensitive » de l'IATA](#)⁵¹ doivent être utilisées pour toutes les expéditions identifiées comme fret sensible à la température et à durée de conservation limitée.

Autres fournitures complémentaires à envisager en complément du Kit 2017 pour la prise en charge des MNT

L'approvisionnement complémentaire pour le diagnostic et la prise en charge des maladies non transmissibles (MNT) est complexe et exige du matériel et des ressources qui dépendent des besoins ainsi que des capacités en place dans le pays. Le Kit 2017 inclut un glucomètre portable et des bandelettes et lancettes validées pour être utilisées chez de nombreux patients. D'autres types de glucomètres mieux adaptés aux milieux hospitaliers ne sont pas inclus dans le kit, car leur gestion au sein de celui-ci est complexe. Il est toutefois possible de les acheter s'ils sont réellement nécessaires. Il est également recommandé d'envisager l'achat de matériel tel que des électrocardiographes une fois que l'évaluation des besoins a été réalisée. Ce type d'équipement est généralement disponible dans le stock des grossistes en matériel médical.

⁴⁹ http://www.who.int/medicines/areas/quality_safety/quality_assurance/ModelGuidanceForStorageTransportTRS961Annex9.pdf

⁵⁰ http://www.who.int/medicines/areas/quality_safety/quality_assurance/supplement_12.pdf

⁵¹ <http://www.iata.org/whatwedo/cargo/pharma/Pages/index.aspx>



Assurance qualité

Les organismes et les fournisseurs sont tenus de garantir la qualité la fourniture de médicaments et de dispositifs médicaux (fournitures renouvelables et équipement) du kit IEHK. Le Système modèle d'assurance de la qualité pour agences d'approvisionnement doit servir de base à l'évaluation de la capacité des fournisseurs de kits d'offrir des produits de haute qualité. Les fournisseurs doivent également être en mesure de gérer et de fournir les kits selon les bonnes pratiques applicables en matière de distribution des marchandises. Il incombe aux organismes qui préparent ou achètent le kit d'évaluer et de vérifier les capacités des fournisseurs. Des références correspondant aux évaluations antérieures peuvent également être demandées auprès des fournisseurs.

Retour d'information

Le kit IEHK est régulièrement révisé en vue d'optimiser son contenu et sa configuration en fonction des besoins. Le retour d'informations des utilisateurs est vital pour y apporter des améliorations continues, en particulier dans les domaines suivants :

- caractère adéquat des articles du kit (sélection, quantité, articles non inclus) ;
- contenu et clarté des informations fournies (livret, bordereau de livraison, guides) ;
- qualité des articles inclus et du conditionnement.

Veillez envoyer vos commentaires au secrétariat de l'IEHK (emp@who.int).

ANNEX 1: RESOURCES

Les documents ci-dessous sont inclus aux formats électronique et/ou papier dans les modules de base et supplémentaire.

Une liste complète de lignes directrices techniques pour les situations d'urgence sanitaire est disponible à l'adresse <http://www.who.int/hac/techguidance/guidelines/en/>.

Des lignes directrices médicales de MSF et d'autres informations à l'intention des acteurs de terrain peuvent être consultées grâce à une application mobile disponible sur le site medicalguidelines.msf.org/.

Guides et ressources	Langues	Liens
Ressources générales		
Guide clinique et thérapeutique. MSF ; 2018	Anglais, espagnol, français	https://medicalguidelines.msf.org/viewport/CG/francais/guide-clinique-et-therapeutique-16689354.html
Médicaments essentiels. MSF ; 2018	Anglais, arabe, espagnol, français	https://medicalguidelines.msf.org/viewport/EssDr/francais/medicaments-essentiels-16682579.html
Manuel du kit IEHK 2017. OMS ; 2018	Anglais, arabe, espagnol, français	https://www.who.int/emergencies/supplies/interagency-emergency-health-kit-2017
Paludisme		
La prise en charge du paludisme grave – guide pratique. Troisième édition. OMS ; 2013	Anglais, espagnol, français	https://www.who.int/malaria/publications/atoz/9789241548526/fr/
Guidelines for the treatment of malaria. Third edition. OMS ; 2015	Anglais	http://www.who.int/malaria/publications/atoz/9789241549127/en/
Malaria control in humanitarian emergencies – An inter-agency field handbook. Second edition. OMS ; 2013	Anglais	http://www.who.int/malaria/publications/atoz/9789241548656/en/
Accès universel aux tests diagnostiques du paludisme. Manuel pratique. OMS, rév. 2013	Anglais, français	https://www.who.int/malaria/publications/atoz/9789241502092/fr/
Boîte à outils : artésunate injectable pour le paludisme grave, incluant un aide-mémoire (poster) de reconstitution et d'administration. MMV ; 2015	Anglais, français, portugais	https://www.mmv.org/access/tool-kits

ANNEX 1: RESOURCES

Guidelines and resources	Languages	Web links
HIV (y compris la prophylaxie post-exposition)		
Consolidated guidelines on the use of antiretroviral drugs for treating and preventing HIV infection. Recommendations for a public health approach – Second edition. WHO; 2016	Anglais	http://www.who.int/hiv/pub/arv/arv-2016/
Maladies non transmissibles (MNT)		
Package of Essential Noncommunicable (PEN) disease interventions for primary health care in low-resource settings. WHO; 2010	Anglais	http://www.who.int/nmh/publications/essential_ncd_interventions_lr_settings.pdf
Santé mentale		
Guide d'intervention humanitaire mhGAP (GIH-mhGAP). Prise en charge clinique des troubles mentaux, neurologiques et liés à l'utilisation de substances psychoactives dans les situations d'urgence humanitaire. OMS/HCR ; 2015	Anglais, arabe, espagnol, français, russe, ukrainien	https://www.who.int/mental_health/publications/mhgap_hig/fr/
Médicaments et produits de diagnostic		
Listes modèles de l'OMS des médicaments essentiels (2019)	Anglais	http://www.who.int/medicines/publications/essentialmedicines/en/
WHO Model Formulary	Anglais	http://www.who.int/selection_medicines/list
WHO Model List of Essential in Vitro Diagnostics	Anglais	http://www.who.int/medical_devices/diagnostics/Selection_in-vitro_diagnostics/en/
Gestion des médicaments		
Manuel de logistique : Un guide pratique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé. Arlington (VA) : Agence des États-Unis pour le Développement International ; 2011	Anglais, arabe, espagnol, français, hindi, portugais	https://www.jsi.com/JSIInternet/Inc/Common/download_publication?id=11497&lid=6
MDS-3: Managing access to medicines and other health technologies. Arlington (VA): Management Sciences for Health; 2012	Anglais	https://www.healthcare-waste.org/fileadmin/user_upload/resources/Safe-Management-of-Wastes-from-Health-Care-Activities-2.pdf
D'autres ressources sont incluses dans les annexes 4 et 5, à savoir, des exemples de formulaire de consommation quotidienne de médicaments et de fiche de stock, respectivement.		
Gestion des déchets		
Safe management of wastes from health-care activities. Second edition. OMS ; 2014	Anglais	https://www.healthcare-waste.org/fileadmin/user_upload/resources/Safe-Management-of-Wastes-from-Health-Care-Activities-2.pdf

ANNEXE 2 : KITS COMPLÉMENTAIRES À UTILISER EN SITUATION D'URGENCE

Le kit IEHK est conçu pour prendre en charge les principales maladies qui peuvent survenir dans une situation d'urgence. Il existe d'autres kits d'urgence sanitaire qui répondent à d'autres besoins. Certains des kits de l'OMS (<https://www.who.int/emergencies/supplies>) et inter-institutions les plus couramment utilisés sont repris ci-dessous.

Description du kit	Agence
Kits de nutrition	
Kit de nutrition Kit anthropométrique standard contenant le matériel nécessaire pour mesurer le poids et la taille des enfants de moins de cinq ans et modules supplémentaires (inscription, matériel et fournitures médicales), conçus spécifiquement pour les centres d'alimentation thérapeutique recevant des patients hospitalisés ou pour des soins ambulatoires ; peuvent être commandés séparément.	UNICEF
Kit de l'OMS pour la malnutrition aiguë sévère (MAS)	À utiliser en complément du kit de nutrition de l'UNICEF. Pour le traitement clinique de 50 patients hospitalisés. OMS
Kits de soins de traumatologie, d'urgence et chirurgicaux	
Plusieurs kits sont disponibles pour couvrir les besoins des services de chirurgie, de traumatologie et d'urgences.	OMS
Kits pour le choléra	
Les kits révisés pour le choléra sont conçus pour la préparation à une épidémie potentielle de choléra et pour soutenir les interventions initiales (pendant le premier mois) en cas d'épidémie. <ul style="list-style-type: none"> • Trois kits sont prévus pour le traitement des patients atteints de choléra au sein des structures existantes aux niveaux central, périphérique et communautaire. • Un kit fournit le matériel nécessaire à la mise sur pied d'une structure temporaire pour soigner les patients lorsqu'aucune structure n'existe. • Deux kits incluent le matériel nécessaire pour les enquêtes lors des épidémies de choléra, ainsi que pour la confirmation des cas suspects en laboratoire. 	OMS, UNICEF
Kit pour les maladies non transmissibles	
Conçu pour la prise en charge des maladies non transmissibles dans une population de 10 000 personnes pendant trois mois, ce kit met l'accent sur la fourniture de soins essentiels au niveau des soins de santé primaires. Deux modules sont disponibles. <ul style="list-style-type: none"> • Le module de base couvre la prise en charge des maladies non transmissibles les plus courantes au niveau des soins de santé primaires. • Le module supplémentaire concerne le traitement des exacerbations aiguës des maladies non transmissibles et la stabilisation des patients avant leur orientation vers un niveau de soins plus élevé. 	OMS

Kits de santé reproductive

Kits de santé reproductive inter-organisation	Set of reproductive health kits for use by humanitarian agencies.	UNFPA
Ensemble de kits de santé reproductive destinés à être utilisés par les agences humanitaires.	Pharmaceuticals and medical devices for 50 deliveries.	UNICEF
Kit sage-femme	Produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux pour 50 accouchements.	UNICEF
Kit de soins obstétricaux	Produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux pour 100 accouchements, dont 25 césariennes.	

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur les kits mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres ressources connexes, consulter les sites Internet suivants :

OMS <http://www.who.int/emergencies/kits/en/>

UNICEF <https://supply.unicef.org/>

UNFPA <https://www.unfpa.org/resources/emergency-reproductive-health-kits>

ANNEXE 3 : EXEMPLE DE CARTE DE SANTÉ

HEALTH CARD										Card No.	
CARTE DE SANTE										Carte No.	
Site Lieu		Section/House No. Section /Habitation No.			Date of registration Date d'enregistrement					Date of arrival at site Date d'arrivée sur le lieu	
Family name Nom de famille			Given names Prénoms								
Date of birth or age Date de naissance ou âge		Or Ou	Years Ans	Sex Sexe	M/F	Name commonly known by Nom d'usage habituel					
C H I L D R E F E N D S	Mother's name Nom de la mère		Father's name Nom du père								
	Height Taille	CM	Weight Poids	KG	Percentage weight/height Pourcentage poids/taille						
D E F E N D S	Feeding programme Programme d'alimentation										
	Immunization	Measles Rougeole	Date	1	2	BCG Date	Others Autres				
	Immunization	Folio	Date	DPT Folio Date		1	2	3			
W O M E N	Pregnant Enceinte	Yes/No Oui/Non	No. of pregnancies No. de grossesses		No. of children No. d'enfants		Lactating Allaitante	Yes/no Oui/Non			
	M E M B E R S	Tetanus Tétanos	Date	1	2	3	4	5			
C O M M U N I T Y	General (Family circumstances, living conditions etc.) Générales (Circonstances familiales, condition de vie, etc.)					Health (Brief history, present condition) Médicales (Résumé de l'état actuel)					

ANNEXE 4 : EXEMPLE DE FORMULAIRE DE CONSOMMATION QUOTIDIENNE DE MÉDICAMENTS

DATE :

LIEU :

N°	Description de l'article	Unité	Quantités dispensées (*)	Total
1	Albendazole, comprimés à mâcher à 400 mg	comprimé		
2	Amoxicilline, comprimés dispersibles à 250 mg	comprimé		
3	Artéméther + luméfantrine, comprimés dispersibles, 20 mg + 120 mg			
	6 comprimés dispersibles	plaquette thermoformée		
	12 comprimés dispersibles	plaquette thermoformée		
	18 comprimés	plaquette thermoformée		
	24 comprimés	plaquette thermoformée		
4	Benzoate de benzyle, lotion à 25 %	flacon		
5	Gluconate de chlorhexidine, solution à 5 %	flacon		
6	Sulfate ferreux + acide folique, comprimés de 200 mg + 0,4 mg	comprimé		
7	Ibuprofène, comprimés à 200 mg	comprimé		
8	Miconazole, crème à 2 %	tube		
9	Oméprazole, comprimés/gélules à 20 mg	comprimé/gélule		
10	SRO (sels de réhydratation orale), poudre à diluer	sachet pour 1 litre		
11	Paracétamol, comprimés dispersibles à 100 mg	comprimé		
12	Paracétamol, comprimés dispersibles à 500 mg	comprimé		
13	Povidone iodée, solution à 10 %	flacon		
14	Tétracycline, pommade ophtalmique à 1 %	tube		
15	Sulfate de zinc, comprimés dispersibles à 20 mg	comprimé		

(*) Par exemple : 10 + 30 + 20...

ANNEXE 6 : GESTION DES SUBSTANCES SOUMISES À CONTRÔLE DANS UNE SITUATION D'URGENCE

Modèle de réglementation de l'exportation et de l'importation de substances soumises à contrôle

Introduction

Les organisations participant à l'approvisionnement en fournitures médicales dans les situations d'urgence se heurtent souvent à de graves difficultés lorsqu'il s'agit de fournir des médicaments contenant des stupéfiants et des substances psychotropes, en raison des réglementations concernant leur exportation et leur importation. L'absence de ce type de médicaments entraîne des souffrances humaines supplémentaires, car elle prive ceux qui en ont besoin d'antalgiques et de sédatifs adéquats. Ces médicaments sont de ce fait un élément essentiel de l'approvisionnement en fournitures médicales d'urgence.

L'unité de base du Kit sanitaire d'urgence inter-institutions 2017 ne contient aucune substance considérée comme un stupéfiant ou une substance psychotrope. Les médicaments qu'elle contient ne sont donc pas soumis à contrôle international et n'exigent pas de formalités supplémentaires pour leur transport trans-frontalier. En revanche, l'unité supplémentaire contient plusieurs substances soumises à contrôle international réunies dans le modules « à substance contrôlées ».

Les substances contenues dans le kit qui sont soumises à contrôle international sont la morphine en solution injectable à 10 mg/ml et en comprimés de 5 mg, le diazépam en solution injectable à 5 mg/ml et en comprimés de 5 mg et le phénobarbital en comprimés de 50 mg. Pour la morphine et tous les produits classés comme C1 dans le pays d'exportation, une autorisation d'importation et d'exportation est obligatoire.

Trois traités internationaux régissent le contrôle des stupéfiants et des substances psychotropes :

- la Convention unique des Nations Unies sur les stupéfiants (1961, modifiée par le Protocole portant amendement de la Convention unique sur les stupéfiants de 1972) ;
- la Convention des Nations Unies sur les substances psychotropes (1971) ;
- la Convention des Nations Unies sur le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (1988).

Les textes des traités pourront être consultés sur le site Internet de l'Organe international de Contrôle des Stupéfiants (OICS) à l'adresse : <http://www.incb.org>. On pourra également consulter sur ce site les listes les plus récentes de substances soumises à contrôle.

Procédure type pour le transfert international de stupéfiants et de substances psychotropes

Le transport international de médicaments contenant des stupéfiants et des substances psychotropes dans les situations d'urgence est classé comme une « exportation » d'un pays et une « importation » dans un autre pays. Cette action nécessite par conséquent une autorisation d'exportation délivrée par les autorités du pays exportateur et une autorisation d'importation délivrée par les autorités du pays importateur. L'autorisation d'exportation n'est accordée qu'après la délivrance de l'autorisation d'importation.

Tel qu'il est, le système d'autorisation d'importation/exportation rend le transport international rapide de médicaments soumis à contrôle vers les zones sinistrées pratiquement impossible. De plus, les pays sont dans l'obligation

d'estimer à l'avance leur consommation de stupéfiants et de communiquer cette estimation à l'OICS. Ce n'est qu'après que l'OICS a reçu d'un pays importateur une estimation des besoins d'une substance que le pays exportateur présentera une demande d'autorisation d'exportation. Il est clair que l'application rigoureuse du système d'estimation des besoins peut encore compliquer la procédure, surtout dans les situations provoquant une augmentation soudaine de la demande.

Cette procédure est trop longue pour permettre de répondre aux besoins immédiats d'aide dans les situations d'urgence, puisqu'elle peut prendre de plusieurs semaines à plusieurs mois. Lorsque les autorités de contrôle du pays receveur sont elles-mêmes frappées par la catastrophe, cette procédure est encore plus difficile à appliquer.

Procédure à suivre pour l'aide aux populations sinistrées

Des lignes directrices types ont été préparées pour permettre l'approvisionnement adéquat en substances soumises à contrôle dans une situation d'urgence. Ces procédures permettent aux fournisseurs de procéder, lors d'une situation d'urgence, à des envois internationaux de médicaments sous contrôle à la demande d'organismes d'aide humanitaire reconnus, sans avoir besoin au préalable d'autorisations d'exportation et d'importation. Les procédures définies sont considérées comme acceptables par les autorités de contrôle et par l'OICS.

L'OICS a indiqué aux autorités de contrôle que les envois humanitaires d'urgence sont considérés comme des biens consommés dans le pays exportateur, de sorte qu'aucune estimation n'a plus à être fournie par les autorités du pays receveur. Comme les quantités envoyées sont en général relativement faibles par rapport à la consommation intérieure dans le pays exportateur, dans la plupart des cas l'estimation existante est suffisante pour couvrir les quantités envoyées et par conséquent le pays exportateur n'a pas non plus à soumettre d'estimations supplémentaires à l'OICS.

L'OICS recommande que les obligations de contrôle soient limitées aux autorités des pays exportateurs lorsqu'il s'agit de situations d'urgence.

Rôle des différentes parties

L'opérateur doit demander au fournisseur, par écrit, la fourniture d'urgence de substances soumises à contrôle, à l'aide du formulaire type ci-joint (page 367). L'opérateur est responsable :

- de la sélection des fournisseurs ;
- des informations fournies sur le formulaire ;
- de la distribution effective des médicaments soumis à contrôle au lieu de réception ou de la livraison adéquate au destinataire responsable ;
- du rapport aux autorités de contrôle du pays receveur (si elles sont accessibles), dans les meilleurs délais ;
- du rapport aux autorités de contrôle du pays receveur concernant les quantités inutilisées, le cas échéant, lorsque l'opérateur est l'utilisateur final, ou des dispositions à prendre pour que l'utilisateur final s'acquitte de cette tâche ;
- du rapport aux autorités de contrôle du pays exportateur par l'intermédiaire du fournisseur, avec copie à l'OICS, concernant tout problème rencontré lors de la livraison de fournitures d'urgence.

Avant de répondre à la requête émanant de l'opérateur, le fournisseur doit être convaincu que la nature de l'urgence justifie l'application de la procédure simplifiée exempte des autorisations d'exportation/importation. Le fournisseur est également chargé :

- de soumettre immédiatement un exemplaire de la demande d'expédition aux autorités de contrôle du pays exportateur ;
- de présenter un rapport annuel sur les livraisons de fournitures d'urgence et les quantités de médicaments concernés ainsi que leur destination, avec copie à l'OICS ;

- du rapport aux autorités de contrôle du pays exportateur, avec copie à l'OICS, concernant tout problème rencontré lors de la livraison de fournitures d'urgence.

Les autorités de contrôle du pays exportateur doivent informer leurs homologues du pays receveur (si elles sont accessibles) des livraisons de fournitures d'urgence. Les autorités de contrôle du pays receveur ont le droit de refuser l'importation de ces fournitures.

Grandes lignes d'un accord type entre le fournisseur et les autorités de contrôle des pays exportateurs

Cet accord type doit couvrir au minimum :

1. Critères d'acceptation des demandes d'expédition émanant des opérateurs

Les critères d'acceptation immédiate des demandes d'expédition émanant des opérateurs doivent préciser au moins les informations essentielles que le fournisseur doit donner concernant les éléments suivants :

- a. La crédibilité de l'opérateur dont émane la requête. Une liste préétablie d'opérateurs crédibles doit être préparée. Un opérateur crédible doit : i) être une organisation établie ; ii) avoir l'expérience voulue de la fourniture, au niveau international, de l'aide médicale humanitaire ; iii) avoir un encadrement médical responsable (médecins ou pharmaciens) ; et iv) disposer d'un soutien logistique approprié.
- b. La nature de la crise et l'urgence de la requête. Une déclaration de l'opérateur ou, le cas échéant, d'un organisme des Nations Unies, au fournisseur concernant la nature de la situation d'urgence.
- c. L'accessibilité aux autorités de contrôle dans le pays receveur. Des informations sur l'accessibilité aux autorités de contrôle dans le pays receveur.

- d. Le mécanisme de prévention du détournement des médicaments après livraison. Il convient d'indiquer si l'opérateur dont émane la requête est lui-même l'utilisateur des fournitures. Dans le cas contraire, le nom et l'organisation de la personne responsable de la réception et de la distribution interne des fournitures doivent être indiqués. Autant que possible, les destinataires du pays receveur doivent être identifiés.

2. Délais et modalités de l'établissement des rapports aux autorités de contrôle et à l'Organe international de Contrôle des Stupéfiants (OICS)

Lorsque le pays receveur dispose d'autorités de contrôle accessibles, celles-ci doivent recevoir, dès que possible, notification d'une expédition de fournitures d'urgence de la part des autorités de contrôle du pays exportateur et de l'opérateur, même si, en situation d'urgence, leur autorisation d'importation n'est pas toujours nécessaire.

Les fournisseurs doivent informer les autorités de contrôle du pays exportateur de chaque expédition d'urgence faite à la demande d'un opérateur afin que celles-ci puissent intervenir si nécessaire. Les fournisseurs doivent également soumettre aux autorités de contrôle du pays exportateur un rapport annuel en double exemplaire sur les livraisons d'urgence et les quantités de médicaments concernés ainsi que leur destination, afin qu'un exemplaire puisse être envoyé à l'OICS.

Les fournisseurs, ou les opérateurs par l'intermédiaire des fournisseurs, doivent informer les autorités de contrôle des pays exportateurs, avec copie à l'OICS, de tout problème rencontré lors de la livraison de fournitures d'urgence.

3. Autres questions pertinentes

Si besoin est, l'accord peut comprendre des dispositions relatives à d'autres questions pertinentes telles que l'inspection assurée par les autorités de contrôle et les conseils dispensés par celle-ci. Partant du principe que l'on doit considérer les médicaments fournis comme ayant été « consommés » dans le pays exportateur, et bien que les quantités en cause soient plutôt minimales, les dispositions relatives aux inspections peuvent aussi concerner les besoins estimés/évalués.

Demande d'expédition/formulaire de notification concernant la fourniture, dans des situations d'urgence, de substances soumises à contrôle

Opérateur :

Nom :

Adresse :

Nom du directeur médical/pharmacien responsable :

Titre :

N° de téléphone :

N° de télécopie :

Prie le fournisseur ¹ :

Nom :

Adresse :

Pharmacien responsable :

N° de téléphone :

N° de télécopie :

D'expédier d'urgence² of the following medicine(s) containing controlled substances:

Nom du produit (dénomination commune internationale/nom générique) et forme pharmaceutique, quantité de principe actif par dose unitaire, nombre de doses unitaires en toutes lettres et en chiffres.

Stupéfiants à usage thérapeutique tels qu'ils sont définis dans la Convention de 1961 (p. ex. morphine, péthidine, fentanyl).

[p. ex. morphine solution injectable, ampoule de 1 ml ; sulfate de morphine correspondant à 10 mg de morphine base par ml ; deux cents (200) ampoules]

Substances psychotropes telles qu'elles sont définies dans la Convention de 1971 (p. ex. buprénorphine, pentazocine, diazépam, phénobarbital)

Autres (sous contrôle national dans le pays exportateur, le cas échéant)

¹ Si l'opérateur exporte les médicaments directement prélevés sur son stock d'urgence, il doit être considéré comme un fournisseur.

² Les expéditions d'urgence n'affectent pas l'évaluation du pays receveur, car elles ont déjà été comptées dans l'évaluation du pays exportateur.

Au receveur suivant (selon le cas) :

Pays du destinataire final :

Responsable de la réception des médicaments :

Nom :

Organisation/agence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° de télécopie :

Pour utilisation par/livraison à :

Lieu :

Organisation/agence :

Destinataire (s'il est différent des noms susmentionnés, p. ex. transit dans un pays tiers) :

Nom :

Organisation/agence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° de télécopie :

Nature de la situation d'urgence (brève description de la situation d'urgence motivant la requête) :

Accessibilité aux autorités de contrôle dans le pays receveur et mesures prises pour les contacter :

Je certifie que les informations ci-dessus sont exactes. Mon organisation :

- assumera la responsabilité de la réception, du stockage, de la livraison au destinataire/utilisateur final, ou l'utilisation aux fins des soins d'urgence (rayer les mentions inutiles) des médicaments soumis à contrôle susmentionnés ;
- notifiera l'importation des médicaments soumis à contrôle susmentionnés dès que possible aux autorités de contrôle (si elles sont accessibles) du pays receveur ;
- fera rapport sur les quantités de médicaments soumis à contrôle inutilisés, le cas échéant, aux autorités de contrôle (si elles sont accessibles) du pays receveur, ou prendra des dispositions pour que l'utilisateur final s'en charge (rayer les mentions inutiles).

Titre :

Date:

Lieu :

(Signature)

ANNEXE 7 : FEUILLETS D'INFORMATION

English

The Interagency Emergency Health Kit 2017 is primarily intended for populations in emergencies with limited access to medical services; it may also be used for initial supply of primary health care facilities where the normal system of provision has broken down. It is not intended as a re-supply kit and, if used as such, may result in the accumulation of items and medicines which are not needed.

It is recognized that some of the medicines and medical devices contained in the kit may not be appropriate for all cultures and countries. This is inevitable as it is a standardized emergency kit, designed for worldwide use, which is pre-packed and kept ready for immediate dispatch.

The kit is not designed for immunization programmes, cholera, meningitis or specific epidemics such as those caused by Ebola virus, severe acute respiratory syndrome (SARS) and avian influenza virus.

Español

El Botiquín Médico de Emergencia Interinstitucional 2017 está destinado principalmente a las poblaciones en situaciones de emergencia carentes de servicios médicos; podrá utilizarse también para la prestación inicial de servicios de atención primaria de salud donde el sistema normal de prestación esté paralizado. No tiene por objeto reabastecer el botiquín, pues si se utiliza con este fin ello puede dar lugar a que se acumulen artículos y medicamentos innecesarios.

Se reconoce que algunos de los suministros y medicamentos contenidos en el botiquín pueden no ser apropiados en todos los contextos culturales y países. Esto es inevitable, ya que se trata de un botiquín estándar de emergencia destinado para su uso en todo el mundo, preempaquetado y listo para su envío inmediato.

El botiquín no está destinado a los programas de inmunización ni a combatir el cólera, la meningitis o epidemias particulares como la provocada por el virus de Ébola, SRAS y la gripe aviar.

Français

Le Kit Sanitaire d'Urgence Inter-institutions 2017 est principalement destiné aux populations n'ayant pas accès à un système de soins médicaux dans les cas d'urgences. Il peut également être utilisé pour donner des soins de santé primaires, partout où le système habituel n'est plus fonctionnel. Il ne doit en aucun cas servir de réapprovisionnement, car cela pourrait entraîner une accumulation inappropriée de matériel médical et de médicaments.

Dans la mesure où ce kit est standardisé, destiné à être utilisé dans le monde entier et reconditionné afin d'être distribué immédiatement en cas de nécessité, il est inévitable qu'une partie du matériel médical et des médicaments qu'il contient ne conviennent pas à tous les pays et à toutes les cultures.

Ce kit n'est ni conçu pour les programmes de vaccination, choléra, méningite, ni pour des épidémies spécifiques comme celles dues au virus Ebola, SARS et le virus de la grippe aviaire.



ISBN 978-92-4-000577-8

9789240005778



9 789240 005778